

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 10 (1930)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Les forêts de la Suisse  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-889252>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel

de la

Chambre de Commerce suisse en France

61, Avenue Victor-Emmanuel III

Septembre-Octobre 1930 Paris VIII<sup>e</sup>

N<sup>o</sup> 7

TÉLÉPHONE  
Elysées 54-94  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE  
Commersuis-Paris 45

La Revue économique franco-suisse  
fait suite au Bulletin mensuel  
de la Chambre de Commerce suisse  
en France

Le numéro : 3 fr.  
Un an : fr. 30  
(argent français)  
CHÈQUES POSTAUX  
Paris 32-44

## Les Forêts de la Suisse

**M**ALGRÉ l'extension des agglomérations urbaines, le développement de la culture proprement agricole et la multiplication des voies de communication, les forêts sont restées une des richesses nationales de la Suisse.

Leur superficie totale ne peut être calculée avec une exactitude mathématique, attendu que les enquêtes statistiques officielles ne portent que sur les forêts publiques, dont un tiers, environ, n'est pas arpenté. Mais des estimations répétées permettent des approximations qui ne sont certainement pas éloignées de la réalité. On admet généralement que la surface boisée de la Suisse couvre, en chiffres ronds, un million d'hectares, soit 23,7 % de la superficie totale du pays et plus du quart de sa superficie productive.

Voici pour les principaux pays d'Europe, la proportion en % de leur surface boisée, par rapport à leur superficie totale :

Pays	Surface boisée
Finlande .....	65 %
Suède .....	55 %
Autriche .....	37 %
Allemagne .....	27 %

Suisse .....	23,7 %
France .....	18,7 %
Italie .....	17,5 %
Danemark .....	8,5 %
Hollande .....	7,6 %
Angleterre .....	5,4 %

On voit que si elle ne peut être comparée aux grands pays boisés du Nord de l'Europe, la Suisse est l'un des pays de l'Europe occidentale qui compte le plus de surfaces boisées.

Ses forêts publiques couvrent une étendue de 703.000 hectares, c'est-à-dire 71,9 % de la superficie totale; (forêts domaniales 4,6 %; forêts communales 67,3 %). Les forêts privées couvrent donc une surface de 275.000 hectares, soit 28,1 % de la superficie totale des forêts du pays.

Le total de la superficie boisée se sous-divise comme suit, au regard de son utilisation :

Surface improductive (roches, etc.) .....	8 %
— utilisée par l'agriculture .....	3 %
— utilisée comme pâturage .....	6 %
Forêts proprement dites .....	83 %

\*\*

Le rendement des forêts publiques, en 1928, a été de 2.144.500 mètres cubes de bois, soit la capa-

cit  de charge de 100.000 wagons. Voici le rendement par cat gorie et par hectares — toujours pour les for ts publiques :

Cat�gories	Par hectare
For�ts de l'Etat scientifiquement exploiti�es	5 m <sup>3</sup>
For�ts communales scientifiquement expl.	4,6 m <sup>3</sup>
Autres for�ts communales. . . . .	3,1 m <sup>3</sup>
soit : moyenne g�n�rale de rendement. . .	4,9 m <sup>3</sup>

Les meilleurs r sultats de l'exploitation rationnelle ont  t  obtenus dans les r gions suivantes :

Aarberg. . . . .	12,5 m <sup>3</sup> � l'hectare.
Aarau. . . . .	10,8 m <sup>3</sup> »
Langenthal. . . . .	9,7 m <sup>3</sup> »
Zofingue. . . . .	9,6 m <sup>3</sup> »
Lenzbourg. . . . .	8,6 m <sup>3</sup> »

\*  
\*\*

En 1928, les for ts suisses ont rapport , en moyenne, 104 francs par hectare, soit 167 francs pour les for ts de l'Etat et 100 francs pour les for ts communales.

Le b n fice brut global a  t  de 73 millions de francs.

Les d penses se sont  lev es   33,3 millions, c'est- -dire, en moyenne,   48 francs par hectare (94 francs pour les for ts de l'Etat, 78 francs pour les for ts exploiti es rationnellement et 40 francs pour les autres).

Le b n fice net s'est  tabli   38,3 millions de francs soit frs. 13,20 par m tre cube ou frs. 54,40 par hectare.

L'analyse en %, des d penses foresti res de l'Etat, donne la r partition suivante :

Coupe et transport des bois. . . . .	48 %
Traitement du personnel forestier. . . . .	14 %
Plantations . . . . .	3 %
Etablissement des chemins d'exploitation	14 %
Travaux d'ass�chement. . . . .	8 %
Assurances . . . . .	8 %
Divers . . . . .	4 %

\*  
\*\*

Longtemps le bois produit par la Suisse a suffi aux besoins du pays mais avec l'accroissement de la population et le d veloppement de l'industrie, la consommation a beaucoup augment  et,   partir de 1880, la Suisse est devenue importatrice de bois.

Avant la guerre, le bois import  (environ 700.000 m tres cubes annuellement) provenait —

pour les quatre cinqui mes — d'Allemagne et d'Autriche.

Durant la guerre, la Suisse devint exportatrice de bois. Elle en exp dia des quantit s consid rables, surtout en Italie et en France, principalement sous forme de poutres et de planches. Au total, de 1915   1919, la Suisse a export  environ 2,6 millions de m tres cubes de bois, repr sentant une valeur d'environ 300 millions de francs.

Ces exportations, ajout es aux coupes qu'il fallait faire pour assurer l'approvisionnement du pays, eussent  puis  les for ts suisses si, longtemps d j  avant la guerre, elles n'avaient pas  t  exploiti es de fa on tout   fait rationnelle et scientifique.

On peut dire, sans exag ration, que durant la guerre, la Suisse a v cu en grande partie de ses for ts. Son bois, en effet, constitua un des principaux articles de compensation gr ce auxquels elle put se procurer du bl .

La guerre finie, la Suisse redevint importatrice de bois. Les importations prirent m me une telle importance, du fait de la d pr ciation de la monnaie dans les pays voisins, que le bois du pays eut de la peine, pendant un temps,   trouver preneur. En 1928, la Suisse a achet    l' tranger pour 64,3 millions (argent suisse) de bois et produits du bois, soit 13,6 millions pour du bois   br ler; 10,3 millions pour des billes; 19,9 millions pour du bois coup ; enfin 20 millions environ pour de la p te   papier, de la cellulose, du charbon de bois, etc... Elle exporte surtout du bois en billes (100.000 m tres cubes environ en 1928).

\*  
\*\*

Pour que la Suisse, sous ce rapport, soit moins d pendante de l' tranger, l'Etat, admirablement conseill  par la science experte des forestiers, s'efforce d'obtenir des for ts un rendement sensiblement sup rieur   la moyenne actuelle.

C'est l , assur ment, une  uvre de longue haleine, mais les m thodes modernes d'exploitation rationnelle et les exp riences d j  faites, permettent de la consid rer comme parfaitement r alisable.

Comprenant tout ce que cette  uvre, qui est la leur, peut gagner   devenir populaire, les associations foresti res s'attachent   initier la population, et surtout la jeunesse,   leurs efforts. C'est ainsi qu'un tr s beau livre : « *For ts de mon pays* » — auquel nous avons emprunt  les principaux  l ments du pr sent article — a  t  publi , l' t  dernier, par la *Soci t  foresti re suisse*. Ce n'est pas un manuel de sylviculture, encore moins un pr cis de statistique. Les chiffres y sont rares, mais

les faits y abondent. Une succession de courtes monographies, écrites dans un langage simple par des hommes très compétents et ornées d'excellentes illustrations photographiques, enseignent de la plus intéressante façon tout ce qu'il est bon de savoir sur la vie des forêts, leur beauté, leur valeur, leur utilité, leurs ennemis, etc... A côté de ces petites études de vulgarisation, on a répandu dans

ce recueil une grande abondance de passages tirés des meilleurs auteurs — écrivains et poètes — qui, en prose ou en vers, ont chanté la forêt.

Bien que dédié à la jeunesse, ce beau livre séduira beaucoup de gens qui ne sont plus jeunes, car on peut se permettre, à tout âge, d'aimer les arbres et les forêts?... « Un octogénaire plantait... »

## E. P. Z.

1855-1930

L'*Ecole polytechnique fédérale*, à Zurich, va célébrer, au début de novembre, le 75<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Son essor a été remarquable et sa réputation s'étend aujourd'hui bien au delà des frontières de la Suisse.

De plus autorisés que nous rappelleront ses débuts et les étapes successives de son développement, mais on nous permettra de donner un rapide aperçu de son importance actuelle. L'enseignement, assuré par un corps de 250 professeurs, privat-docents et assistants, comprend dix sections qui sont autant d'écoles spéciales : Ecoles d'architecture, du génie civil, de mécanique et d'électro-technique, de chimie et pharmacie; Ecoles de sylviculture, d'agriculture et du génie rural; Ecoles normales des sciences mathématiques et physiques et des sciences naturelles; Ecole des sciences militaires; enfin, une section générale de cours libres, destinée à combattre les inconvénients d'une spécialisation prématurée en favorisant la culture générale, comporte entre autres : une division de philosophie, des lettres et des sciences économiques.

L'ensemble des bâtiments de l'école comprend un grand édifice central, véritable palais occupant une surface de 150 sur 120 mètres et une dizaine d'autres bâtiments abritant les diverses écoles et laboratoires.

La durée des études, y compris les épreuves du diplôme, varie de sept à huit semestres et demi, selon les sections. Les deux dernières années sont plus particulièrement consacrées à développer le sens des applications pratiques des sciences techniques.

Le nombre des étudiants varie, selon les années, de 1.500 à 2.500. Les étrangers y sont toujours nombreux, parfois même plus nom-

breux que les étudiants suisses. L'an dernier on y rencontrait des représentants de 34 nations.

Les anciens élèves de l'école ont fondé — voici bien des années — une vaste association qui a des branches ou sections dans un grand nombre de pays et compte, aujourd'hui, plus de 4.000 membres. La section française, à elle seule, compte environ 450 membres résidant en France (1). C'est assez dire en quelle estime sont tenus en France, les ingénieurs E.P.Z.

La haute tenue de l'enseignement qu'elle donne, depuis trois quarts de siècle, a valu, à cette grande école, un renom universel. Le caractère pratique de cet enseignement, sa supériorité, à cet égard, sur d'autres grandes écoles similaires, ont beaucoup contribué à sa célébrité, et le diplôme d'*ingénieur E.P.Z.* a une valeur et un prestige qui, depuis longtemps, sont reconnus dans le monde entier.

La *Revue économique franco-suisse* ne pouvait laisser passer le bel anniversaire que l'on va célébrer, sans adresser son tribut d'hommages à l'Ecole Polytechnique fédérale, aux hommes éminents qui constituent son corps enseignant, ainsi qu'à la brillante cohorte de ses anciens élèves.

Aux innombrables messages qui, de tous les coins du monde, vont affluer à Zurich, nous joignons nos chaleureuses félicitations et nos vœux de prospérité.

Vivat, crescat, floreat E.P.Z.!

(1) Le représentant général de l'Association, en France, est M. Claude Lucas, ingénieur et docteur en droit, 15, rue Lafayette, Paris, assisté de M. H. Bénit, ingénieur, 54, rue La Boétie.